CADETS DE LA REPUBLIQUE

MODE D'EMPLOI

- Vous voulez devenir policiers
- Vous avez de 18 à 26 ans
- Vous êtes de nationalité française
- Fille ou garçon vous mesurez au moins 1m60

La Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Seine-Saint-Denis
vous propose

SANS CONDITION PREALABLE DE DIPLOME

Une formation pendant un an de septembre 2009 à août 2010 en alternance entre la Police Nationale et deux lycées du département .

Pendant cette formation, le Cadet bénéficie d'une allocation d'étude de 600 € mensuel environ.

Cette formation est articulée autour d'une remise à niveau en français, histoire-géographie, mathématiques et informatique ainsi que l'enseignement dispensé par des policiers sur les matières du concours de gardien de la paix. Une préparation physique des candidats est également assurée.

A l'issue de l'année de préparation, les candidats se présenteront au 2ème concours de gardien de la paix et en cas de réussite intégreront une école de police .

Dans l'attente d'une intégration en école de police ou en cas d'échec au concours, les Cadets de la République deviennent Adjoints de Sécurité pour une durée de quatre ans (salaire de 1129 € mensuel environ) ce qui leur permettront de se présenter au concours.

Important : A l'issue de leur scolarité en école de police, les lauréats du concours de Gardien de la Paix seront titulaires du baccalauréat

---

Pour tout renseignement, bien vouloir prendre contact au numéro suivant : 01.43.93.33.26

Retrait de dossier à l'adresse suivante :

Direction Départementale de la Sécurité Publique de Seine Saint Denis
Centre Départemental des stages et de la formation
Cité administrative n°2 Bâtiment L
362 avenue Paul Vaillant Couturier
93007 BOBIGNY Cedex